

La mobilisation doit s'amplifier

Le 5 décembre a été en France, pour la fonction publique et particulièrement à la PJJ une journée de mobilisation sans précédent. Plus d'un million de personnes ont défilé pour dénoncer la politique libérale et anti-sociale de ce gouvernement.

Pour la PJJ le taux de gréviste est de 30%, taux supérieur à la moyenne de la fonction publique.

Cette mobilisation démontre sans détour, le rejet par les agents de la PJJ de l'avenir qui leur est réservé !

- Un avenir à long terme qui promet de travailler plus longtemps pour des pensions indignes à cause de la réforme des retraites !
- Un avenir où le sens de leurs missions sera complètement dénaturé par le nouveau code de justice pénale des mineurs !
- Un avenir immédiat totalement inacceptable via la déclinaison de la réforme de la fonction publique et la réforme complète de la gestion de la mobilité à la PJJ et dans l'ensemble du ministère de la justice.

Non seulement il va falloir travailler plus longtemps, mais en plus les droits à la mobilité ne seront plus assurés pour les agents du ministère.

Chers collègues fonctionnaires vous ne muterez plus ; vous serez recrutés et profilés.

La start-up nation continue son entreprise de démolition de tout ce qui fonde notre État Social

La journée du 5 a été une véritable démonstration du rejet par la population de cette politique, ne nous arrêtons pas là.

- LA CGTPJJ appelle à une nouvelle journée d'action et de grève pour le mardi 10 décembre
- LA CGTPJJ appelle à organiser des AG en lien avec les autres agents du ministère de la justice (SPIP, Service Judiciaire, Pénitentiaire) et plus largement en interprofessionnel.
- A se rassembler le 10 au matin devant l'administration centrale et devant les TI ou TGI en région pour dénoncer la réforme de la mobilité et le passage en force du texte au CTM